

Thèmes tactiques à l'usage des unités de l'infanterie

Autor(en): **Schmidt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **66 (1921)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-340432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Thèmes tactiques à l'usage des unités de l'infanterie.

Beaucoup de mes camarades, repris par leurs occupations civiles, m'ont exprimé la peine qu'ils éprouvent à s'assimiler les nouveaux procédés de combat, et leurs craintes en pensant au travail qu'ils devraient fournir dans la prochaine période d'exercice de leurs unités.

J'estimerai mon but atteint, si les thèmes que je vais essayer de développer peuvent les aider dans l'accomplissement de leur tâche tactique.

* * *

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de rappeler les principes posés par le service de l'infanterie à la base de ses procédés de combat.

1. La mitrailleuse forme l'ossature du combat de la Cp. et du Bat.
2. La section se fractionne en groupes de combat, forts chacun de 16 hommes. Chaque groupe de combat peut se diviser en équipes ou escouades de tireurs choisis, équipes ou escouades de fusiliers, équipes ou escouades de grenadiers.
3. Le chef de section ne conduit plus sa section uniquement par des commandements, mais il dispose et coordonne l'action des groupes.
4. Le chef du groupe de combat conduit le combat du groupe en liaison avec les groupes voisins ; il devient un chef tactique.
5. L'intervalle usuel d'homme à homme dans la ligne de tirailleurs est de 5 mètres, avec échelonnement des différentes équipes ou escouades. La ligne de tirailleurs à deux pas d'intervalle peut être encore employée dans certains cas (sous bois, dans le brouillard, de nuit).

6. Le front de combat de la Cp. est généralement de 300 à 400 m., mais selon la situation et le terrain, il peut être diminué ou augmenté.
7. Le front de combat de la section est de 150 à 200 m. ; resserrement ou élargissement possible comme pour la compagnie.
8. L'emploi du fusil à des distances supérieures à 500 m. conserve toute sa valeur tant qu'il s'agit de tir ajusté.
9. La liaison et la transmission des ordres et des rapports ne peuvent être improvisés ; elles doivent être confiées à des hommes spécialement dressés à cette mission.
10. Plus que jamais, l'instruction doit être sérieuse, approfondie, pour que nos hommes soient capables d'action individuelle, et que, dès les premiers temps de la guerre, nous ayons la possibilité de les familiariser avec les armes et les formations nouvelles.
11. Les centres de résistance ne doivent pas être attaqués frontalement, il faut les déborder. Pour leur assaut, l'aide de l'artillerie est nécessaire.
12. Tenir compte du fait que l'ennemi dispose des armes d'invention nouvelle et pas nous.

CONDUITE DE L'AVANT-GARDE

Thème général.

Carte de Lausanne, 1 : 100 000.

Dans l'après-midi du 22 février 1921, des troupes rouges de toutes armes ont atteint le pied du Jura dans la région Bière-La Sarraz.

Le même jour, au soir, des troupes bleues de toutes armes se rassemblent dans la Broye supérieure, région de Moudon-Oron-la-Ville.

A 18 heures, la cavalerie bleue, renforcée par des cyclistes et quelques unités d'infanterie, tenait en échec la cavalerie rouge sur la Venoge, dans le secteur Mormont-le Lac. Seules, quelques patrouilles rouges étaient parvenues à franchir la rivière.

Préparation à la marche.

Le 22, à 23 heures, le Cdt. de la Cp. III /4 reçoit à Vuibroye la communication suivante de son Cdt. de Bat. :

« Dès 23 h. 15, votre Cp. est directement subordonnée au Cdt. de R. Vos trains de comb. et de Bag. restent à mes ordres et seront prêts dans les cantonnements le 23 à 2 h. 30. »

A 23 h. 10., le premier ordre du Cdt. de R. atteint le Cdt III /4 :

« R. Comb. 3. Quartier du R. 22. 2. 21. — 22 h. 30.

» Sur la Venoge la situation est inchangée.

» Le R. se portera cette nuit par les Cullayes-Chalet-à-Gobet - Les Planches - Gd-Mont - Vernand-dessus-Cheseaux sur BousSENS.

» Mise en marche, le 23. 2. 21, à 3 h. 15, de la croisée des routes point 805, 1 km. S. E. des Cullayes.

» Votre Cp. forme l'avant-garde.

» Distribution d'ordres à 2 h. 45 au point 805.

» Vous y assisterez.

» *Cdt. du R. Comb. 3.* »

Les préparatifs de marche et de combat avaient été terminés dans le courant de la soirée du 22. La première tâche qui s'impose donc au chef de Cp. est le choix de la route à suivre jusqu'au lieu où commence son service d'avant-garde, la fixation de l'heure du réveil, du déjeuner et du départ.

Sa deuxième tâche consiste à étudier exactement la carte avec ses chefs de sections et à graver dans sa mémoire les particularités de l'étape à couvrir, afin de marcher, pour ainsi dire, en pays connu.

Sa troisième est de réfléchir à l'organisation de son service de sûreté, en considérant :

- a) Sa situation par rapport à l'ennemi ;
- b) sa route de marche ;
- c) la couverture du sol à proximité de cette route ;
- d) les heures de la journée pendant lesquelles il marche ;
- e) l'endroit où il sera à la pointe du jour. Cet endroit lui offrira-t-il des vues étendues, ou sera-ce un terrain couvert ?

Les tâches accomplies, les ordres transmis, utiliser pour le repos le temps qui reste jusqu'au réveil, et se rendre ensuite l'esprit frais et décidé à la distribution des ordres.

La mise en marche.

A 2 h. 45, les troupes du R. Comb. 3 sont réunies à proximité du point 805, selon un ordre de rassemblement donné le 22 au soir.

Dans la maison du point 805, le Cdt. du R. Comb. 3 donne à ses sous-ordres immédiats l'ordre oral suivant :

Rien de nouveau sur le gros de l'ennemi.

Vers minuit, quelques détachements de cav. rouge, forts chacun d'un peloton au moins, ont réussi à franchir la Venoge dans la région de Bussigny.

Deux d'entre eux se sont dirigés sur Sullens-Cheseaux.

Mes patrouilles indépendantes m'ont annoncé qu'à 1 h. 15 le Chalet-à-Gobet, à 2 h. Cugy, étaient libres d'ennemis.

Une de nos colonnes marche par Corcelles-le-Jorat-Froideville-Morrens-Etagnières sur Bioley-Orjulaz.

Une autre par Savigny-La Sallaz-La Blécherette-Crissier sur Mex.

Mon R. Comb. par Les Cullayes-Chalet-à-Gobet-Les Planches-Gd-Mont-Vernand-dessus-Cheseaux sur Boussens, dans l'ordre suivant :

Avant-garde : La tête de son gros passe à 3 h. 10 le point 805.

Cdt : Cdt. Cp. III/4. Le Gr. Art. 3 adjoint un off. au Cdt d'avant-garde.
Trp. : Cp. III/4.

Cp. Mitr. I/3.

3 cycl.

4 guides.

Gros : Ordre de marche : Sa tête passe à 3 h. 17 le point 805.

Cdt : Cdt. Bat. 4. Allure 112.

Trp. : Bat. J. 4 (—III/4). 1^{re} halte 4 h. 05, les autres haltes sont réservées.

Cp. Mitr. II/3.

Bat. J. 5.

1 sect. Cp. Sap. III/1.

E.-M. Gr. Art. 3.

Bttr. 13.

½ Cp. J. I/6.

Les patr. de reconnaissance d'art. marchent en tête du gros.

Bttr. 14. Le reste de la section de guides et
 ½ Cp. J. I/6. les Cyc., à mi-distance entre le
 Bttr. 15. gros et l'avant-garde.

Bat. J. 6 (—I/6, — Cp. Mitr. III/3).

Patr. du Tf. du R.

Le Cdt. du Gr. Art. 3, le Chef de la sect. de sap. m'accompagnent.
 Le Cdt. de la section de guides prendra le contact avec la colonne
 de droite à Froideville et Morrens,

Avec la colonne de gauche, à La Sarraz et Crissier.

L'échelon de combat couvert par une section du Bat. J. 6, suit
 à 1 km. du gros.

Je me trouve à l'avant-garde.

Heure du R., 2 h. 50.

La distance qui sépare l'avant-garde du gros répond aux
 principes ci-après :

1. Mettre le gros à l'abri de toute surprise.
2. Forcer l'ennemi à se dévoiler.
3. Donner au chef le temps nécessaire à la décision.
4. Permettre le fractionnement du gros en dehors du
 feu de l'infanterie (mitrailleuses, F. M.).

Si le Cdt. de R. ordonne une distance de 5 minutes seule-
 ment entre l'avant-garde et la tête du gros, c'est que la marche
 se fait en grande partie durant la nuit et sur une route traver-
 sant un terrain couvert de forêts.

Dès l'aube, en dehors des bois, la rigidité de cette distance
 disparaîtra.

Revenons à notre Cdt. d'avant-garde.

Il est orienté, il apprécie la situation. Dans la direction
 de marche se meuvent les patr. indépendantes envoyées par
 le Cdt. de R. A 1 h. 15, le Chalet-à-Gobet, à 2 h. Cugy, étaient
 libres d'ennemis. Depuis, la situation a pu changer, puisque de
 faibles détachements piquaient sur Sullens et Cheseaux. La
 route à suivre est bordée de forêts jusqu'aux Planches. Mes
 flancs sont couverts par d'autres avant-gardes. Au moment
 critique : « l'aube », je serai, si tout marche normalement,
 entre les Planches et Cheseaux. La situation n'étant pas pres-
 sante à cette heure, une pointe forte d'un groupe de combat

commandé par un officier suffit. Il faut faire abstraction, vu le terrain et la nuit, de toute patrouille de flanc et se tenir en contact étroit avec le gros. J'emploierai mes cyclistes à la pointe, parce qu'ils roulent sans bruit. Jusqu'à l'aube, je garde les guides avec moi, ils me serviront alors comme patrouilles de flancs et je reprendrai mes cyclistes pour la liaison.

Ces appréciations doivent se succéder rapidement dans l'esprit du Cdt., car le temps presse; il ne dispose que de 20 minutes pour formuler ses ordres et se mettre en mouvement.

Son ordre doit être logique, court, clair, précis, et ne pas empiéter sur le droit de ses subordonnés.

Ordre donné par le Cdt. d'avant-garde à 2 h. 55.

Des détachements de cav. ennemie, de la force chacun d'un peloton, ont réussi à franchir la Venoge. Deux d'entre eux ont été vus entre Sullens et Cheseaux. Notre R. se porte sur Boussens par Les Cullayes-Chalet-à-Gobet-Les Planches-Gd.-Mont-Vernand-dessus-Cheseaux. D'autres colonnes l'encadrent au N. et au S.

Ma Cp. renforcée forme l'avant-garde.

Les équipes de patrouilleurs de la Cp., l'équipe de bons tireurs Duruz, les caporaux Jeanneret et Eternod, 3 cyc., patrouille de pointe sous la conduite du lieut. Amaudruz. Le gros de la Cp., conduit par le lieut. Equey, se met en marche à 3 h. 10 dans l'ordre suivant :

Equipe d'observateurs.	Allure 112.
Sect. Amaudruz.	1 ^{re} halte 4 h. 05, les autres haltes
Sect. Equey.	sont réservées.
Sect. Durussel.	Le sergent-major, les agents de
Cp. Mitr. I/3.	liaison se maintiennent à mi-dis-
Sect. Dubuis.	tance du gros et de la pointe.

Le Cdt. de la Cp. Mitr. I/3 et les 4 guides m'accompagnent.

Je suis à la pointe.

Heure du R. 2 h. 58.

Schématiquement représentée, la Cp. s'avance dans la formation indiquée à la page suivante.

Il n'a pas été indiqué à quelle heure la pointe devait se mettre en marche; seule l'heure du départ du gros est fixée. C'est qu'entre une pointe et son gros, il n'y a rien de rigide, tout est élastique; la situation, le terrain, l'heure, sont les

seuls facteurs qui entrent en ligne de compte pour le commandant de la pointe, qui sait qu'il doit régler son allure sur celle de l'arrière. Tout doit être subordonné à l'idée : « Je ne veux

pas que l'avant-garde soit surprise », la pointe peut se trouver, selon les circonstances, à 800 ou 1000 mètres du gros, ou à 200 mètres.

La marche.

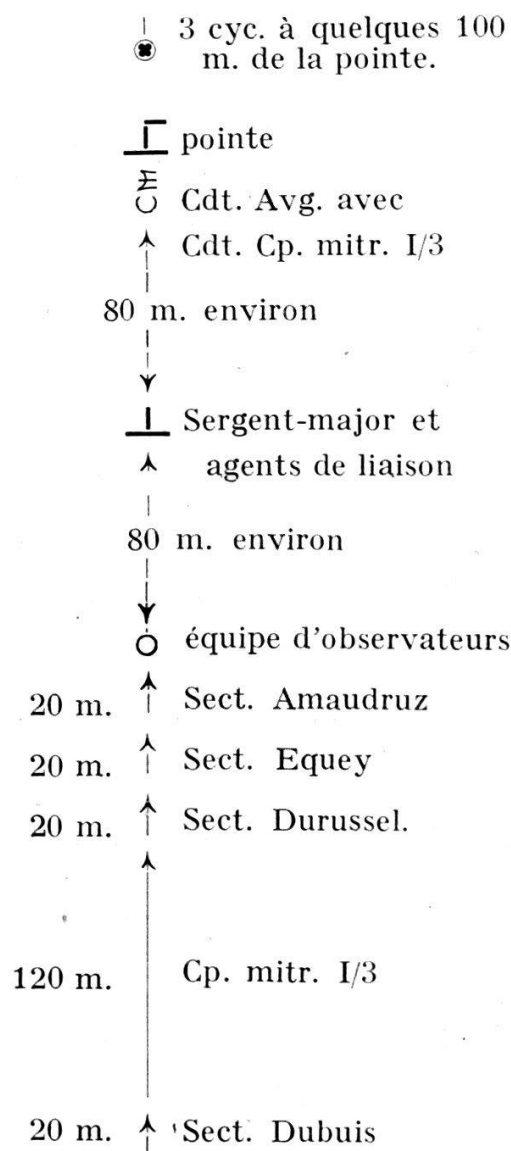
Aucun incident n'intervient jusque dans les bois entre le Chalet-à-Gobet et les Planches. On entend alors un violent feu d'artillerie dans la direction de Cossonay. Il est 5 h., le feu dure jusqu'à 5 h. 10, puis tout rentre dans le silence.

A 5 h. 50, au Gd-Mont, une patr. de drag. de l'esc. 2 apprend au Cdt. de l'avant-garde que la cavalerie ennemie a forcé à 5 heures le passage de la Venoge à la station de Cossonay, que notre cavalerie et l'infanterie qui lui est attribuée se retirent direction St-Barthélemy-Echallens et Mex-Crissier. La cavalerie ennemie

paraît se reformer dans le secteur Penthaz-Bournens-Sullens. A la lecture de ce rapport, et vu l'aube naissante, le Cdt. de l'avant-garde renforce sa pointe du reste de la section Amaudruz.

Quelques minutes plus tard, les patr. de reconnaissance de notre Art., couvertes par des guides, galopent dans le terrain, direction Budron et Romanel.

A 6 h. 30, la pointe pénètre dans le village de Cheseaux.



Le groupe d'observateurs annonce un fort bruit d'avions dans la direction de l'ouest.

A 6 h. 35, au moins deux escadrilles ennemies, à hauteur moyenne, au-dessus de Sullens. L'avant-garde est dans le village de Cheseaux. Le Cdt. ordonne à la Cp. Mitr. de se préparer à agir le cas échéant contre ces avions. La Cp. d'avant-garde se couvre sous les avant-toits dans le village.

Deux des guides reçoivent l'ordre de déterminer si les boquetaux au nord de la route Cheseaux-Sullens (croquis 1, 1 : 25 000) sont occupés; les deux autres, si la partie nord du bois au sud de la route Cheseaux-Sullens est occupée.

Les cyclistes doivent rejoindre le Cdt. d'avant-garde. Les escadrilles ennemies continuent leur vol dans la direction de l'E. Deux avions s'en détachent, tournoient un moment entre le bois de Vernand-dessus et la route Lausanne-Echallens et rebroussement chemin. Le gros de la colonne a été certainement aperçu sur la route Vernand-dessus-Cheseaux.

La Cp. reprend sa marche.

A 6 h. 45, la pointe atteint la hauteur du cimetière de Cheseaux, et de la direction de Boussens éclatent les premiers coups de feu sur les guides chargés de déterminer si les boquetaux étaient occupés. Les deux guides se retirent derrière la cote 621 où l'un reste en observation pendant que l'autre vient annoncer que du bois André (croquis 1) on a tiré une vingtaine de coups de feu; deux fantassins se sont glissés du bois André vers le boquetau près d'Arenaz.

Au même instant, les deux autres guides rentrent et rendent compte que le bois au sud de la route Cheseaux-Sullens est libre (Bois du Deven); par contre ils ont vu, de là, une dizaine de cavaliers galoper de Boussens dans la direction du bois d'Orjulaz.

Le Cdt. de R. s'est porté sur ces entrefaites jusqu'au cimetière, où lui parviennent, à son arrivée, deux comptes rendus. L'un d'une patrouille indépendante disant: « Sullens est occupé par une Cp. ennemie; Boussens et hauteurs à l'E. au moins un Bat. avec de l'Art. » L'autre provenant de l'arrière: Escadrille A annonce: « Colonne ennemie profonde de 6 à 7 km. avec Art. en marche par Cossonay, sur Penthaz; tête a passé

à 6 h. 30 la bifurcation à l'E. de la station de Cossonay. »

Le Cdt. de R. donne l'ordre à l'avant-garde d'éclairer la situation dans le secteur bois André-bois du Deven et d'occuper si possible le bois André.

« Le R. va faire un premier bond jusque sur les hauteurs 621-620 et dans le bois du Deven.

» Le Cdt. du Gr. Art. 3 prend les dispositions pour qu'une Btr. vous aide au besoin dans votre avance. Le lieut. d'art. qui vous est attaché se met à la disposition du Cdt. du Gr.

» L'avant-garde de la colonne de droite vient de passer Etagnières. »

Le combat.

Nouvelle appréciation rapide de la situation de la part du Cdt. d'avant-garde.

Le bois André et les boquetaux sur ma route de marche sont occupés par l'ennemi ; ils ne peuvent contenir que de petites forces puisque leur superficie est petite.

Le bois du Deven est libre, il faut que je m'assure sa possession. Des cavaliers ont galopé de Boussens sur le bois d'Orjulaz ; cela ne me cause aucun souci puisque l'avant-garde de la colonne de droite va bientôt s'engager dans ce bois. Je vais pousser ma pointe sur Grande Condemine, et m'assurer la hauteur 621, d'où j'organiserai l'attaque du bois André.

A ces réflexions succède l'ordre :

Le bois André, les boquetaux au nord de la route de Cheseaux-Sullens sont occupés par l'ennemi.

La pointe, moins les équipes de patr. des sect. Equey, Durussel, Dubuis, pousse au sud de la route Cheseaux-Boussens et s'assure Grande Condemine. Elle garde des patr. dans le bois du Deven. Une sect. de Mitr. participe à son mouvement.

La sect. Equey fait un bond jusqu'au ruisseau. La sect. Durussel jusqu'à la cote 621.

La Cp. Mitr. moins 1 sect. suit à 200 m. le mouvement de la sect. Durussel.

La sect. Dubuis couvre les 3 sect. de Mitr.

Le groupe d'observateurs se dissout, les observateurs rentrent à leur section.

L'équipe de patrouilleurs Equey pousse sur les boquetaux, l'équipe Durussel sur le bois André, et déterminent comment ces points sont occupés.

La patr. Dubuis s'installe au 620, couvre mon flanc droit, et prend liaison avec l'avant-garde de la colonne de droite.

Les agents de liaison suivent avec moi le mouvement de la sect. Durussel.

Les chevaux restent à Cheseaux.

Le Cdt. de Cp. n'ordonne pas leur formation aux sections ; il laisse celle-ci au jugement de chaque chef de section.

Voyons comment les chefs de section exécutent l'ordre.

La section Amaudruz doit traverser un terrain découvert, offrant un grand nombre de replis propices à l'avance. Elle aura tout avantage à se diviser immédiatement en groupes de combat (croquis 1).



Le groupe A va s'établir dans le bois du Deven, front Sullens, avec patrouille jusqu'au ruisseau, 1 km. au sud de la route Cheseaux-Sullens. Le groupe B progressé dans la direction de la lisière nord du bois du Deven. Le groupe C dans la direction du boquetau au nord-ouest du stand. Ce dispositif permettra au lieut. Amaudruz d'attaquer Grande

Condemine de biais et de flanc. Les Mitr. suivront la progression du Gr. B. pour coopérer plus spécialement au travail de flanc.

Chaque groupe de combat est composé d'une équipe de bons tireurs marchant en tête de la colonne par un, une équipe de fusiliers, une équipe de grenadiers.

A mi-chemin entre le cimetière et le stand, ces formations sont prises sous un feu de F. M. partant de Grande Condemine.

Le groupe de combat C se déploie et le chef de groupe fait progresser son groupe par échelons.

1^{er} échelon : équipe de bons tireurs, en tirailleurs à 5 m. d'intervalle.

2^{me} échelon : équipe de fusiliers, en tirailleurs à 5 m. d'intervalle, suit à 50 m.

3^{me} échelon : équipe de grenadiers, en tirailleurs à 5 m. d'intervalle, à 50 m. derrière le 2^{me} échelon.

Le groupe de combat B se fractionne en trois équipes, chaque équipe en colonne par un, les équipes, échelonnées de droite à gauche, cherchent à gagner au plus vite le bois du Deven.

Les sections Equey et Durussel, couvertes par la hauteur 621, se transportent en colonne de marche au pas de gymnastique dans leurs emplacements.

Le lieut. Dubuis couvre avec sa section (— 1 gr. de dét.) le flanc droit des deux sections de mitrailleurs qui suivent le mouvement Durussel. Il se transporte également en colonne de marche entre le 621 et le 620.

La première section de Mitr., couverte par un groupe de combat du lieut. Dubuis, se meut direction bois du Deven.

Le fractionnement de la Cp. offre à 6 h. 55 l'image du croquis 1.

De la hauteur 621, le Cdt. de l'avant-garde dispose à nouveau :

Les sect. Durussel et Dubuis attaquent le bois André.

Base d'assaut : le repli de terrain visible une trentaine de mètres en avant du bois.

La sect. Dubuis dans la partie nord.

La sect. Durussel dans la partie sud.

Ligne de soudure entre les deux sections : une droite partant du point où nous nous trouvons, par l'endroit où le sentier pénètre dans le bois.

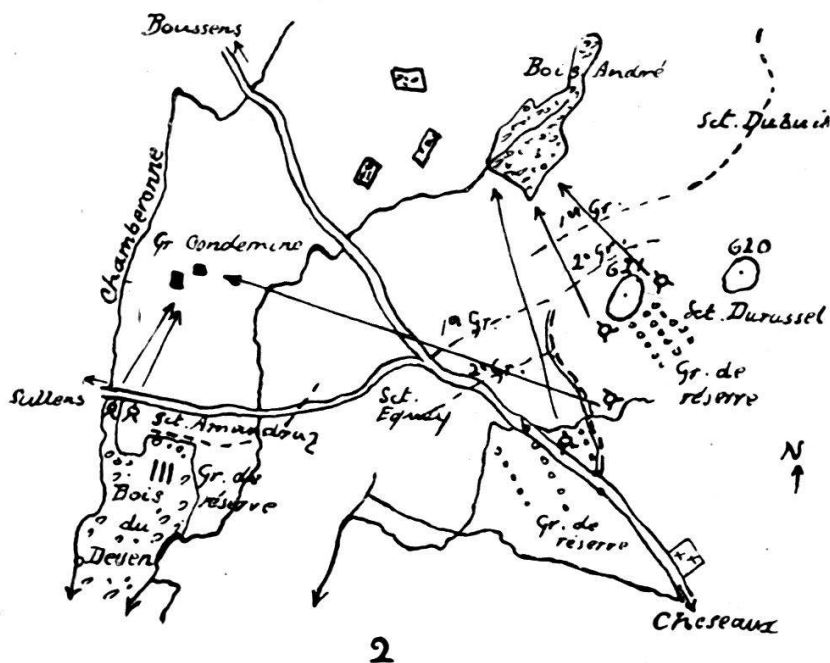
La sect. Equey attaque les boquetaux au S. O. du bois André.
Base d'assaut : le ruisseau.

La Cp. mitr. a comme tâche première la neutralisation du secteur d'attaque des sections Durussel et Dubuis.

Comme tâche secondaire, la neutralisation des boquetaux et la coopération à l'attaque de Grande Condemine.

Nous pouvons compter, s'il y a lieu, sur l'aide de notre Art.

Je reste pour le moment au 621. Je suivrai ensuite l'avance de la sect. Durussel.



Exécution.

La section Equey se fractionne en groupes de combat qui, déployés et échelonnés, commencent leur progression.

La section Durussel s'étage du 621 dans la direction du bois André, les groupes se soutenant par le feu.

La section Dubuis déploie ses deux groupes de combat sur une seule ligne.

La Cp. de Mitr. place une sect. de Mitr. : pièce de droite

au Nord-Est et pièce de gauche au Sud-Ouest du 621, avec secteur de feu : le bois André.

L'autre section au ruisseau : pièce de droite à 200 m. nord de la route, secteur de feu : Grande Condemine, les boquetaux ; pièce de gauche, près de la route, secteur de feu : secteur d'attaque de la section Durussel.

A peine le mouvement de l'avant-garde est-il commencé, qu'un feu nourri de F. M., de fusils et de mitrailleuses part du bois André, des boquetaux et de Grande Condemine.

La Cp. de Mitr. entre en action ; mais malgré les bonds individuels courts, l'échelonnement et le feu, les pertes deviennent sensibles.

Le lieut. d'Art. qui fut affecté à l'avant-garde durant la marche rejoint le Cdt. d'avant-garde et lui annonce que la Btrr. 13 a pris position vers le Moulin au S. de Cheseaux, et que la liaison est établie avec le poste de commandement de la Btrr.

Le Cdt. d'avant-garde demande aussitôt le feu d'art. sur le bois André ; 3 minutes plus tard, la Btrr. 13 est réglée et la lisière Est du bois est prise sous un violent feu de neutralisation.

Les sections Equey, Durussel et Dubuis profitent de ce moment pour gagner leur base d'assaut. Les 2^{me} et 3^{me} échelons rejoignent le 1^{er} et les sections reformées en ligne de tirailleurs à deux pas d'intervalle, se préparent à l'assaut.

L'artillerie allonge son tir, les sections Durussel et Dubuis passent à l'assaut.

Sous la violence du feu de la Battr. 13, l'ennemi, dont la force n'était pas supérieure à une section, s'était replié en partie sur les boquetaux, en partie à l'ouest des bois. Les sections Durussel et Dubuis se reforment à la lisière Est du bois et poussent leurs patrouilles à la lisière ouest.

La section Equey a gagné sa base d'assaut et se prépare. Qu'ont fait les mitrailleurs ?

Au moment où le feu d'Art. a commencé, sur le bois André, ils ont passé avec trois pièces à leur tâche secondaire, c'est-à-dire le feu sur les boquetaux et Grande Condemine. Sitôt qu'ils ont vu l'assaut sur le bois André réussir, la section du

point 621 s'est précipitée à la suite des sections Durussel et Dubuis, l'autre section reste encore en observation.

Pendant l'action des trois autres sections, la section Amaudruz, aidée de ses mitrailleurs, avait progressé au N. du bois du Deven.

Quand les mitr. du 621 portèrent leur feu dans son secteur, elle passa à son tour à l'attaque et parvint à prendre possession de Grande Condemine, qui n'était occupée que par un groupe de combat ennemi.

Le Cdt. de l'avant-garde voyant son plan réussir, envoie les ordres suivants par agents de liaison :

1. Les sections Durussel et Dubuis traversent le bois et s'installent à la lisière ouest. La Cp. de Mitr. les y rejoint. Elles aideront de là l'assaut de la section Equey.
2. La section Equey passe à l'assaut des boquetaux.
3. La section Amaudruz s'installe à Grande Condemine ; les Mitr. restent à sa disposition ; elle patrouille sur Sullens et BousSENS. Je me porte à la lisière S. du bois André, au point de soudure des sections Equey et Durussel. (Cette orientation est jointe à chacun des 3 ordres précédents.)

Le mouvement s'exécute. Les sections arrivent à la lisière ouest du bois André, le lieut. Equey s'empare des boquetaux.

Mais l'artillerie ennemie entre à son tour en action.

La situation est éclaircie, le bois André est en possession de l'avant-garde. La tâche de celle-ci est terminée ; c'est le commencement du combat du régiment.

* * *

Une tâche de ce genre comprend trois parties :

1^{re} partie : la préparation, la mise en marche ; il y a avantage à étudier cela avec tous les cadres, sur la carte.

2^{me} partie : la marche ; exercice à faire avec les groupes de patrouilleurs.

3^{me} partie : le combat ; doit être exercé en détail avec la troupe, en marquant à l'aide de fanions ou de silhouettes la situation exacte de l'ennemi.

Major SCHMIDT.